

Cahier des charges d'achat de formation

MISE EN CONCURRENCE POUR ACTIONS COLLECTIVES

Dans le cadre du Plan de formation mutualisé interentreprises 2015 du FAFSEA

Région : **MARTINIQUE**

CDC.05.002.2015 –ACTIONS COLLECTIVES

L'énergie de vos projets



① CONTEXTE DE LA DEMANDE

1.1 L'OPCA FAFSEA

Le FAFSEA : Fonds national d'assurance formation des salariés des exploitations et entreprises agricoles et activités annexes est un OPCA*/OPACIF** de référence (*Organisme paritaire collecteur agréé/ **Organisme paritaire collecteur agréé pour le Congé individuel de Formation) en matière de formation professionnelle pour les entreprises agricoles et les secteurs connexes entrant dans le champ de son agrément. Pour plus de détail sur le FAFSEA, on se réfèrera à la Charte de Collaboration pour les achats directs de formation du FAFSEA ainsi qu'au site internet www.fafsea.com.

Les activités dominantes, les spécificités et quelques chiffres repères de la région Martinique en 2013 sont présentés sur :

« *L'essentiel du FAFSEA en Martinique* »

http://www.fafsea.com/docs/delegations/E_Martinique.pdf

1.2 Contexte général de la demande

Origines de la demande

Dans le cadre de son activité de financeur de la formation à destination des salariés, le FAFSEA vous sollicite pour la mise en œuvre d'actions de courte durée. Cette demande émane des besoins formulés par les professionnels, employeurs et salariés. Ces actions collectives seront financées sur des fonds mutualisés du Plan Interentreprises Régional 2015.

Contexte professionnel

Les entreprises adhérentes du FAFSEA sont confrontées à un contexte économique et social en permanente évolution, à des contraintes sociétales et environnementales de plus en plus fortes et à des exigences de qualité et de traçabilité des produits.

La pérennité de ces entreprises implique une adaptation en termes de stratégie, de compétitivité, de compétences de la ressource humaine, de réglementation, de réponses aux normes environnementales et sanitaires et de développement durable.

Il s'agit, au travers de ces actions collectives, de renforcer les savoirs faire et les compétences des salariés, d'améliorer leur employabilité et de soutenir la compétitivité des entreprises de notre champ de compétences.

Le présent cahier des charges concerne des actions de formation transversales concernant tous les secteurs mais aussi des actions spécifiques aux différents secteurs (jardins/espaces verts, maraîchage, banane, canne/rhum/sucre, cultures fruitières...)

② DISPOSITIF DE FORMATION OBJET DU CAHIER DES CHARGES

L'annexe technique jointe au présent cahier des charges précise la nature de la demande.

Dans le cas où les actions de formation s'inscrivent dans le cadre de dispositions réglementaires particulières, les prestataires de formation se référeront aux exigences fixées par les textes.

De même, si la mise en œuvre des formations exigent des références ou des habilitations particulières de la part des prestataires de formation, ceux-ci fourniront au FAFSEA une copie des agréments / habilitations requises.

③ CLAUSES DE COLLABORATION ET PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DE LA COLLABORATION ENTRE LE FAFSEA ET LES PRESTATAIRES DE FORMATION

Dans le cadre de l'achat direct de formation par le FAFSEA, objet du présent cahier des charges pour la mise en concurrence des prestataires, le ou les prestataire(s) de formation s'engagent à respecter les clauses de collaboration et les principes de fonctionnement décrits dans la Charte de collaboration¹ pour les achats directs de formation du FAFSEA, notamment pour ce qui concerne :

- Le fonctionnement du FAFSEA et ses modalités de consultation des prestataires de formation ;
- Le processus administratif propre au Plan Mutualisé Interentreprises ;
- Les conditions financières d'achat des prestations de formation.

④ FORME ATTENDUE DE LA REPONSE AU CAHIER DES CHARGES

Les propositions des prestataires de formation présenteront plus particulièrement les éléments suivants :

- La reformulation de la demande et des enjeux perçus
- La connaissance spécifique du secteur et/ou du sujet à traiter, notamment au travers des références du prestataire de formation et des intervenants prévus (CV) ;
- Les différents éléments relatifs au public visé par l'action ;
- Les moyens de communication prévus pour le recrutement des stagiaires ;

¹ La charte de collaboration pour les achats directs de formation du FAFSEA est téléchargeable sur le site www.fafsea.com, Espaces Partenaires > Organismes de formation.

- Le projet de formation proposé, les modalités pédagogiques ainsi que le dispositif d'évaluation prévu ;
- Les conditions d'organisation de la formation, y compris son accessibilité ;
- Le coût de l'action précisant, en tant que de besoin, les coûts d'ingénierie, d'animation et les coûts logistiques;
- Les éléments complémentaires que le prestataire juge utiles pour la compréhension de sa proposition de formation.

Les réponses respecteront le cadre proposé en annexe, auxquelles seront jointes les « Fiche action » et « Fiche Organisme » téléchargeables sur le site web du FAFSEA, à remplir au format Word :

http://www.fafsea.com/docs/OF/siege/PI_fiche_formation.doc

http://www.fafsea.com/docs/OF/siege/PI_fiche_organisme_formation.doc

Les offres en réseau ou la sous-traitance peuvent être possibles mais doivent être précisées dans la réponse, en distinguant les coordonnées du porteur du projet de celles des autres intervenants.

⑤ DIMENSIONS DU MARCHE

*Le présent marché est constitué de **69 actions de formation indépendantes**.*

Chaque action pourra être attribuée à plusieurs prestataires (marché pluri attributaire)

Le FAFSEA informe les prestataires que le marché objet du présent cahier des charges est réputé valable pour l'année 2015.

Les éventuelles volumétries renseignées dans les annexes techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient engager le FAFSEA.

Le FAFSEA n'est pas engagé en termes de volume d'affaires ni de règlement de frais en dehors des actions qui seront effectivement mises en œuvre à la survenance du besoin, contractualisées dans le contrat de prestation de services.

⑥ SELECTION DES OFFRES

Pour ses achats, le FAFSEA définit des critères adaptés aux besoins de chaque marché.

Pour le présent marché, les critères appliqués pour la sélection des réponses sont les suivants :

- *Qualité et expériences : connaissance du contexte socioprofessionnel, du sujet à traiter, références de l'organisme prestataire et des intervenants ;*

- *Démarche pédagogique : méthodes et moyens adaptés au(x) public(s) cible(s) et à l'action envisagée, aux exigences du type de formation demandé ainsi qu'aux objectifs professionnels visés ;*
- *Dispositif d'évaluation prévu : pré-requis, positionnement, évaluation en cours de formation, mesure des acquis ;*
- *Capacité de mobilisation : moyens de communication mobilisés pour le recrutement des stagiaires et moyens mis en œuvre pour la gestion administrative des dossiers de la formation ;*
- *Coût d'intervention : en €/h/stagiaire, en valeur TTC, détaillé le cas échéant ;*
- *Couverture géographique*

Dans le cas de marchés multi-attributaires : le FAFSEA se réserve la possibilité de négocier sur l'ensemble des critères avec les 2 premiers prestataires retenus à l'issue de la sélection.

⑦ CONDITIONS DE RECEPTION DES OFFRES

Le dossier de réponse est à adresser par voie postale ou par format électronique à :

Adresse de la délégation régionale du FAFSEA
FAFSEA – Délégation Martinique
Immeuble la Chapelle Rue Case Nègre – Place d'Armes
97232 LE LAMENTIN
martinique@fafsea.com

Réponse attendue pour le 10/12/2014 au plus tard, à 12 heures.

La décision d'attribution du FAFSEA interviendra au plus tard le 31/01/2015

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR PAR LE PRESTATAIRE DE FORMATION :

1-☐ *Le récapitulatif des offres du prestataire (modèle ci-après en format Word)*

2-☐ *Le cadre de réponse, comportant le coût de la formation (point 7) et l'engagement signé du prestataire (point 10)*

3-☐ *Fiche organisme au format word*

4-☐ *La ou les fiches action au format word*

5-☐ *Les CV des intervenants (modèle proposé en annexe du cadre de réponse)*

6-☐ *Le programme de formation*

Au cas particulier, en fonction des actions mises en œuvre :

7-☐ *Habilitations et/ou agréments*

8-☐ *Descriptif des moyens techniques mobilisés pour l'action*

9-☐ *Récapitulatif des intervenants et des sessions / séquences formation assurées par leurs soins*

RECAPITULATIF DES OFFRES

Identification du prestataire de formation :

Le prestataire :

.....

.....

Numéro de SIRET :

Propose au FAFSEA l'ensemble des prestations de formation suivantes :

Index de la consultation CDC.15.002.2015-PLAN INTERENTREPRISES

Titre des actions de formation objets de l'offre	Cadre réservé au FAFSEA

Date :/...../2014